F RC 1 9817

RAPPORT

Sur la recherche à faire de M. de la Perouse,

FAIT

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Au nom de ses deux Comités d'Agriculutre, Commerce & de la Marine, précédé de la pétition de la société d'histoire naturelle de Paris, sur le même sujet.

Par M. DELATTRE, Député d'Abbeville.

Imprimé par ordre de l'Assemblée Nationale.

Du 9 Février 1791.

Pénélope sa femme, & moi qui suis son fils, nous avons perdu l'espérance de le revoir; je cours, avec les mêmes dangers que lui, pour apprendre où il est.

Télém. Liv. 1er.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
1791.

THE NEWBERRY LIBRARY

PÉTITION

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS,

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Qui en a ordonné l'impression en sa Séance du 22 Janvier 1791.

MESSIEURS,

Nous venons rappeler à votre sollicitude des citoyens, qui ont bravé, sur des mers peu connues, de grands dangers pour les progrès de l'histoire naturelle & de la navigation; qui ont exposé leurs jours pour le service de leur patrie, pour l'avantage de tous les peuples, M. la Perouse & ses malheureux compagnons.

Les législateurs dont les sages décrets annoncent l'amour des hommes, ne prendront pas un intérêt stérile au sort de navigateurs qui se sont illustrés par un si beau dévouement.

Depuis deux ans la France attend inutilement le retour de M. la Perouse, & ceux qui s'intéressent à sa personne & à ses découvertes, n'ont aucune connoissance de son sort. Hélas! celui qu'ils soupçonnent, est peut-être encore plus affreux que celui qu'il éprouve; peut-être n'a-t-il échappé à la mort que pour être livré aux tourmens continuels d'un espoir toujours renaissant, & toujours

trompé ; peut-être a-t-il échoué sur quelqu'une des îles de la mer du Sud, d'où il étend les bras vers sa patrie, où il attend vainement un libérateur.

Ah ! s'il pouvoit apprendre l'étonnante révolution qui a régénéré cet empire ! s'il pouvoit connoître vos saintes lois ; s'il pouvoit savoir que la nation françoise est rentrée dans ses droits de souveraineté, quelle seroit sa douleur de n'être pas témoin de cet heureux changement ! mais s'il pouvoit jeter les yeux sur cette liste auguste, qui lui offriroit les noms les plus chers aux lettres, à la philosophie & à l'humanité, il sentiroit ranimer son espoir, il ne se croiroit plus abandonné.

Cet espoir que nous avons senti renaître pour lui ne sera point trompé. Ce n'est pas pour des objets frivoles, pour son avantage particulier que M. la Perouse a bravé des périls de tous les genres ; la nation généreuse qui devoit recueillir le fruit de ses glorieux travaux, lui doit aussi son intérêt & ses secours.

Déja nous avons appris la perte de plusieurs de ses compagnons engloutis par les ondes, ou massacrés par les Sauvages. Soutenez l'espérance qui nous reste encore de recueillir ceux de nos frères qui ont échappé à la fureur des flots, ou à la rage des Cannibales ; qu'ils reviennent sur nos bords, dussent-ils mourir de joie en embrassant cette terre libre !

Le roi s'intéresse à l'expédition de M. la Perouse, il a la gloire d'en avoir conçu le projet. Il ordonna, pendant la guerre dernière, à tous ses vaisseaux de respecter partout le pavillon de Cook. Cet hommage rendu par lui au génie, l'esprit d'humanité qui l'avoit dicté, firent chérir partout sa bonté & partager à tous les peuples l'estime que les François font de ses vertus.

La nation ne sera pas aujourd'hui moins généreuse.

Si les recherches pour retrouver ce navigateur sont infructueuses, elle sera encore dédommagée de ses avances.

par les découvertes nautiques & aſtronomiques qu'on peut eſpérer de ce nouveau voyage, par la tranſplantation de végétaux utiles que la France pourroit cultiver avec ſuccès, par les rapports commerciaux qu'il ſera facile d'établir.

Mais que parlons-nous de dédommagemens, d'avantages à recueillir ? Nous demandons aux amis des hommes un acte d'humanité. Gardons-nous, par ces conſidérations particulières, de corrompre leur bienfait.

Nous demandons à l'Aſſemblée nationale de prier le roi.

1°. D'ordonner au miniſtre de la marine de communiquer à ſes comités les ordres & les inſtructions remiſes à M. de la Perouſe, afin de fixer la route que ſuivront les navigateurs.

2°. D'envoyer, le plus tôt poſſible, des vaiſſeaux pour chercher M. la Perouſe & de joindre à l'équipage des naturaliſtes & des aſtronomes.

3°. D'inviter, par une adreſſe, tous les peuples dont les vaiſſeaux parcourent la mer du Sud, à prendre à cet égard toutes les informations que peut inſpirer l'amour de l'humanité.

Signé LERMINAS, *Préſident.*

BROUGNIAR,
PELLETIER, } *Secrétaires.*

RAPPORT

DE M. DELATTRE,

Sur la recherche à faire de M. de la Perouſe.

MESSIEURS,

DEPUIS long-tems nos vœux appellent M. la Perouſe & les compagnons de ſon glorieux, trop vraiſemblablement auſſi, de ſon infortuné voyage.

Vous n'oſiez interroger la renommée, vous cherchiez à égarer votre ſenſibilité dans les illuſions de l'incertitude & de l'eſpérance; mais la ſociété des naturaliſtes de cette capitale, eſt venue déchirer le voile que vous n'oſiez ſoulever; elle a fait retentir cette enceinte du cri de ſa douleur; le deuil qu'elle vous a annoncé eſt devenu univerſel, & vous avez paru accueillir avec tranſport l'idée qu'elle eſt venue vous offrir, d'envoyer à la recherche de M. de la Perouſe.

Vous avez ordonné à vos comités d'agriculture, de commerce & de la marine de vous préſenter leurs vues ſur un objet ſi intéreſſant. Le ſentiment qui a ſemblé vous déterminer, Meſſieurs, leur a commandé auſſi d'être de l'avis d'une expédition.

Il nous reſte à peine la conſolation d'en douter : M. de de la Perouſe a ſubi un grand malheur.

Ou ce navigateur & ſes compagnons ne ſont plus, ou jetés ſur quelque plage déſerte, perdus dans l'immenſité des mers innaviguées, relégués vers les confins du monde ; luttant peut-être contre le climat & tous les beſoins, contre les animaux, les hommes & la nature, ils implorent un ſecours qu'ils n'oſent pas même eſpérer, ils étendent en vain les bras vers la patrie qui ne peut que deviner leur malheur.

Réduits à embraſſer cette dernière idée, & peut-être cette conſolante erreur, nous ne vous offrirons pas en vain, Meſſieurs, le tableau de tant d'infortunées. Ainſi ne pouvant plus raiſonnablement eſpérer que les vaiſſeaux de M. de la Perouſe ſillonnent en ce moment le ſein des mers, ſi les flots ne les ont point engloutis, vous croirez, comme nous, que M. de la Perouſe & ſes compagnons, peuvent avoir fait naufrage ſur quelque côte inconnue, ſur quelque île orageuſe, ſur quelque rocher ſtérile. Là, s'ils ont pu trouver un peuple hoſpitalier, ils reſpirent & vous implorent cependant ; là, s'ils n'ont rencontré qu'une ſolitude ſauvage, peut-être que l'amour de la patrie ſoutient leur eſpoir ; peut-être des fruits, des coquillages entretiennent leur exiſtence : fixés ſur le rivage, leurs jours ſe conſument dans un long déſeſpoir, leur vue s'égare ſur l'immenſité des mers, pour y découvrir la voile heureuſe qui pourroit les rendre à la France, à leurs parens, à leurs amis.

C'eſt cependant cette conjecture, quelque déſeſpérante qu'elle ſoit, que nous ſommes, en quelque ſorte, réduits à préférer ; c'eſt celle qu'eſt venue vous préſenter la ſociété des naturaliſtes de Paris ; c'eſt celle que, long-temps auparavant, M. de la Borde avoit offerte à tous les cœurs ſenſibles, dans un mémoire lu à l'académie des ſciences.

Mais alors, Meſſieurs, ſi vous ſaiſiſſez auſſi cette déchirante idée ; ſi elle vous touche, vous affecte & vous

frappe, vous ne pouvez plus vous livrer à d'impuissans regrets, à des vœux stériles ; l'humanité vous commande ; le sentiment vous entraîne ; il faut voler au secours de nos frères. Voler à leur secours ! Un saint enthousiasme peut bien prononcer un tel vœu, mais comment l'accomplir ? où les chercher ? comment suivre leurs traces ? qui interroger sur leur sort ? Peut-on explorer tous les grands continens d'une mer en quelque sorte inconnue ? peut-on toucher à toutes les îles de ces archipels immenses qui offrent tant de dangers aux navigateurs ? peut-on visiter tous les golfes, pénétrer dans toutes les bayes ? ne peut-on point, même en atterissant à l'île qui les recéleroit, aborder dans un point, & cependant les laisser dans l'autre ?

Sans doute les difficultés sont grandes, le succès est plus qu'inespéré, mais que le motif de l'entreprise est puissant ! Il est possible que nos frères malheureux appellent un libérateur ; il n'est pas impossible que nous les rendions à leur patrie, & dès-lors il ne nous est plus permis de nous refuser à des tentatives qui ne peuvent qu'honorer l'humanité des françois. Nous devons cet intérêt à des hommes qui se sont dévoués ; nous le devons aux sciences qui attendent le fruit de leurs recherches.

Et ce qui doit encore augmenter cet intérêt, Messieurs, c'est que M. de la Perouse n'étoit pas un de ces aventuriers qui provoquent de grandes entreprises, soit pour se faire un nom fameux, soit pour les faire servir à leur fortune ; il n'avoit pas même ambitionné de commander l'expédition qui lui fut confiée ; il eût voulu pouvoir refuser ; & lorsqu'il en accepta le commandement, ses amis savent qu'il ne fit que se résigner. Ce qui doit augmenter cet intérêt, c'est qu'il avoit heureusement, & même glorieusement rempli une partie de sa mission ; c'est ce que ce navigateur philosophe, cet homme modeste, écrivoit

de *Macao que l'on ſeroit content de ſon voyage*, & que s'il s'en rendoit un pareil compte, c'eſt qu'il avoit de précieux tributs à vous offrir. Les dernières lettres de M. de la Perouſe ſont de *Botany-Bay*, le 7 février 1788. D'après ces lettres adreſſées au miniſtre de la marine; en quittant ce port, il devoit remonter aux *îles des Amis*, parcourir la côte méridionale de la nouvelle *Calédonie*, celle de *Santa-Crux*, de *Mendana*, ou *île d'Egmont*, de *Carteret*, des *Arſacides-de-Surville*, & de la *Louiſiade-de-Bougainville*. Il devoit, après avoir tout tenté pour reconnoître les parties encore inconnues de ces différens archipels, chercher au mois de juillet 1788, un nouveau détroit entre la nouvelle Guinée, & la nouvelle Hollande, viſiter le golfe de la Carpentarie, ſur lequel les Hollandois ne nous ont donné que des notions imparfaites. Il devoit longer la côte occidentale de la nouvelle Hollande, que nous ne connoiſſons que par les dangers qu'elle offre aux navigateurs. Enfin en quittant la nouvelle Hollande, il devoit remonter au nord, pour être rendu à l'île de France, dans le mois de décembre 1788.

Voilà, Meſſieurs, le plan de la route tel qu'il l'avoit tracée lui-même, voilà les points qu'il faudroit parcourir pour eſpérer de recueillir M. de la Perouſe, ou s'en procurer des nouvelles.

Vous avez, vu Meſſieurs, que cet officier-général devoit être rendu à l'île de France vers la fin de 1788; cependant il n'y a point paru, & un trop long intervalle s'eſt écoulé, pour qu'à cet égard il puiſſe nous reſter beaucoup d'eſpérances.

Comme tout eſt relatif, & quoique la diſtance de l'île de France ſoit pour nous conſidérable, néanmoins ſi M. de la Perouſe y eût touché, il ſe ſeroit regardé comme au terme de ſon voyage; il eſt donc plus douloureux pour nous d'avoir à vous préſager que peut-être ce navigateur eſt venu périr au port.

C'eſt en décembre 1788 qu'il devoit arriver à l'île de France, & c'eſt à la même époque & dans les mêmes parages qu'a éclaté le furieux ouragan qui a été ſi funeſte à la frégate *la Vénus*, dont jamais depuis l'on n'a entendu parler, & qui a démâté de tous ſes mâts la frégate, *la Réſolution*.

Il y a donc quelque lieu de croire que le même malheur peut avoir enveloppé les vaiſſeaux de M. de la Perouſe & la frégate *la Vénus*; que le même coup de vent peut leur avoir été fatal; & que c'eſt dans les mêmes mers que ces navigateurs ont trouvé leur tombeau.

Cependant, Meſſieurs, ne renonçons pas à l'idée conſolante que M. de la Perouſe & ſes compagnons exiſtent encore, & que nous pouvons les ſauver. Nous l'avons déja dit, il ſuffit que cela ſoit poſſible pour que nous devions le tenter. Heureuſement encore nous ſavons la route qu'il faut ſuivre dans une auſſi douloureuſe recherche; heureuſement, nous pouvons remettre à ceux qui ſeront chargés de cette touchante miſſion, le fil conducteur du périlleux labyrinthe qu'ils auront à parcourir.

L'expédition qu'il s'agit d'ordonner, Meſſieurs, a le motif le plus ſaint & le plus reſpectable; mais vous pouvez lui donner auſſi l'acceſſoire le plus important, vous pouvez ſervir en même temps les ſciences & l'humanité. Meſſieurs de la ſociété d'hiſtoire naturelle, dont la pétition a provoqué le rapport qui vous occupe en ce moment, fondent ſur cette expédition des eſpérances qui ne ſont pas chimériques, & ils concourront par leurs indications, leur zèle & leurs efforts, à réaliſer celles que vous pourriez concevoir auſſi. Ils s'occupent déja, Meſſieurs, & avec une émulation que nous ne ſaurions aſſez louer ici, de vous préſenter les moyens de la rendre utile de pluſieurs manières, à la ſcience ſi vaſte dont ils cultivent le domaine. C'eſt dans cette

vue qu'ils ont déja rédigé des observations générales sur tout ce que pourroit embrasser un voyage de la nature de celui qu'il s'agit d'entreprendre, & ils nous promettent encore de nouveaux tributs, dont nous sommes à même de vous garantir l'importance, en les appréciant d'après ce qui nous a déja été fourni. En suivant donc l'objet principal que nous avons en vue, en cherchant M. de la Perouse, les navigateurs chargés de cette pieuse perquisition feroient des découvertes nautiques & astronomiques qui ne sont pas sans intérêt, puisque M. de la Perouse lui-même devoit s'y livrer. Les savans, les naturalistes, les dessinateurs que vous leur adjoindriez ajouteroient encore un grand motif d'utilité à cette expédition. Et par un concours aussi heureux que respectable, les recherches de l'humanité seconderoient celles des sciences, & les recherches des sciences serviroient l'humanité.

En effet, Messieurs, & peignez à vos ames combien un pareil moment seroit délicieux; ne pourroit-il pas arriver que le naturaliste que les recherches particulières à ses études auroit égaré sur les aspérités des montagnes, dans les halliers & les broussailles des forêts, y trouvât inopinément les traces & la retraite de ceux dont, en ce moment, nous déplorons le malheur véritable ou supposé.

Nous avons eu l'honneur, Messieurs, de vous exposer un grand motif, quelque espoir, tout ce qui peut justifier & peut-être commander une tentative : pour que vous soyez en état de tout juger & de tout apprécier, il nous reste à vous mettre sous les yeux sinon l'état, du moins l'aperçu de la dépense qu'il s'agit de faire pour aller à la recherche de M. de la Perouse. Nous ne nous humilierons pas, Messieurs, au point de vous proposer de calculer si le succès étoit certain; mais quand il est en quelque sorte hors des espérances de beaucoup

d'esprits, & dans un moment aussi difficile pour les finances de l'état, nous sentons que vous desireriez savoir à quelle dépense peut vous entraîner l'élan de votre sensibilité, parce que pères du peuple, vous sauriez même renoncer à l'honneur d'une grande & belle action, s'il en devoit trop coûter au peuple.

Nous croyons donc, Messieurs, que l'armement qu'il faudroit faire pour exécuter la sainte entreprise à laquelle vous êtes si puissamment provoqués, pourroit être bornée à deux bâtimens. Le ministre de la marine estime que la dépense de leur équipement peut être évaluée à 300,000 l. par chaque année du voyage, qu'on peut estimer devoir être de deux ans, & dans cette somme sont compriſes les dépenses extraordinaires, relatives à une expédition de cette nature : cependant il convient d'y ajouter encore un déboursé préalable de soixante à quatre-vingt mille livres, pour pourvoir les bâtimens d'instrumens d'astronomie, de livres, de présens de différentes espèces, dont il est à-propos que nos navigateurs soient pourvus pour se concilier les peuples qu'ils seroient dans le cas de visiter. Ainsi il est raisonnable de statuer sur une dépense d'environ trois à quatre cent mille livres la première année, & de trois cent pour celles qui suivroient.

Vous êtes, Messieurs, en état de juger ; nous, nous avons suffisamment annoncé que nous sommes de l'avis d'une expédition ; il nous reste à vous exposer le projet de décret que vos comités réunis du commerce & de la marine ont rédigé, & que je suis chargé de vous proposer.

Avant de vous le soumettre, cependant, nous devons vous observer que les dispositions du premier article de ce projet de décret sont déja remplies en partie, mais que nous avons cru devoir le laisser subsister pour constater aussi le vœu national, & que son expression prêtât encore plus d'énergie au vœu du Roi.

L'expédition de M. de la Perouſe a toujours inſpiré au Roi le plus grand intérêt. Il a depuis long-tems manifeſté ſes inquiétudes ſur cet officier-général, & c'eſt d'après ſes ordres que ſes miniſtres ont invité l'Angleterre à faire connoître à ſes navigateurs les parages où il ſe pourroit que M. de la Perouſe & ſes compagnons attendiſſent les ſecours de l'Europe. Vous ſentez, & le miniſtre qui nous a fait part de la tendre ſollicitude du Roi, nous aſſure que l'on doit mettre quelque confiance dans l'attention qu'une nation généreuſe, & pour ainſi dire toute maritime, aura donnée à une pareille invitation.

Nous pouvons donc eſpérer beaucoup des Anglois. En effet, ſi M. de la Perouſe avoit échoué à la côte des *Arſacides* ou à celle de la *Louiſiade*, depuis que le lieutenant Shortland a reconnu qu'en venant de *Botany-Bay* pour rentrer dans le grand archipel d'Aſie, la route du nord-eſt eſt la plus courte & la plus ſûre, ſans doute il l'aura indiquée aux bâtimens qui auront cette deſtination ; & ces bâtimens, en ſuivant cette route, pourront avoir & nous procurer quelque révélation ſur le ſort de nos infortunés compatriotes.

Néanmoins une recherche expreſſe, une expédition qui, traitant ſecondairement tout autre objet, mettra ſa première & ſa plus chère ambition à cette touchante recherche ; des navigateurs qui pour ſuivre les traces de M. de la Perouſe, s'aſſujétiront à l'itinéraire que ſes dernières lettres nous ont donné, & qui ne l'abandonneront qu'après avoir parcouru tous les parages qu'il ſe propoſoit de viſiter, doivent inſpirer une confiance bien autrement fondée.

Nous le répéterons en terminant, tout nous commande une tentative. Une propoſition telle que celle qui vous eſt ſoumiſe, ne peut être portée à cette tribune pour y être combattue par la parcimonie, ou diſcutée par la froide

raiſon, quand elle doit être jugée par le ſentiment. Si les Anglois, pouſſés par une juſte vengeance, ont bien pu, s'ils ont dû même, envoyer dernièrement des vaiſſeaux dans les même mers, & dans la même incertitude, à la recherche des matelots coupables qui ont enlevé le navire *le Bounty* commandé par le lieutenant Guillaume Bligh; les François, guidés par la reconnoiſſance & l'humanité, doivent bien plutôt encore envoyer à la recherche de leurs dignes & malheureux compatriotes.

Cette expédition, décernée à M. de la Perouſe, ſera pour lui ou pour ſa mémoire, la plus glorieuſe récompenſe dont vous pouviez honorer ſes travaux, ſon dévouement ou ſes malheurs. C'eſt ainſi, Meſſieurs, qu'il convient de récompenſer. Il n'y a que de la grandeur dans un pareil mouvement. Vous n'inſcrirez pas M. la Perouſe, ſes compagnons ou leurs enfans, ſur ce livre qui portoit, à juſte titre, une livrée de ſang, puiſque ſes lignes étoient tracées du ſang des peuples, ſur ce livre obſcur & honteux qui vous a révélé la baſſeſſe des courtiſans; mais vous montrerez à l'univers le cas éminent que vous faites de ceux qui vous conſacrent leurs ſervices, & le prix que vous attachez aux hommes. A cet intérêt de la France pour ſes enfans, le François reconnoîtra qu'il a une patrie; il ſe dévouera d'autant plus déſormais, qu'il ſera certain de n'en être jamais abandonné, & cette ſollicitude publique, cette gratitude nationale, cette offrande faite à l'humanité inſpirera l'héroiſme de toutes les vertus civiques.

De pareils actes, Meſſieurs, illuſtrent auſſi la nation qui ſait s'y livrer, & le ſentiment d'humanité qui y détermine caractériſera notre ſiècle. Ce n'eſt plus pour envahir & ravager que l'Européen pénétre ſous les latitudes les plus reculées, mais pour y porter des jouiſſances & des bienfaits; ce n'eſt plus pour y ravir des métaux corrupteurs, mais pour y conquérir ces végétaux utiles qui peuvent

rendre la vie de l'homme plus douce & plus facile. Enfin l'on verra, & les nations les plus sauvages ne le considéreront pas sans attendrissement, l'on verra, aux bornes du monde, de pieux navigateurs interrogeant avec anxiété sur le sort de leurs frères, les hommes & les déserts, les antres, les rochers & même jusqu'aux écueils : l'on verra sur les mers les plus perfides, dans les sinuosités des archipels les plus dangereux, autour de toutes ces îles peuplées d'anthropohages, errer des hommes, recherchant d'autres hommes, pour se précipiter dans leurs bras, les secourir & les sauver.

Voici, Messieurs, le projet de décret.

L'Assemblée nationale, après avoir entendu ses comités réunis d'agriculture, de commerce & de marine, décrète :

Que le roi sera prié de donner des ordres à tous les ambassadeurs, résidens, consuls, agens de la Nation, auprès des différentes puissances, pour qu'ils aient à engager, au nom de l'humanité, des arts & des sciences, les divers souverains auprès desquels ils résident, à charger tous les navigateurs & agens quelconques qui sont dans leur dépendance, en quelque lieu qu'ils soient, mais notamment dans l'hémisphère austral de la mer du sud, de faire toutes recherches des deux frégates françoises *la Boussole* & *l'Astrolabe*, commandées par M. de la *Perouse*, ainsi que de leurs équipages, de même que toute perquisition qui pourroit constater leur existence ou leur naufrage.

Afin que dans le cas où M. *de la Perouse*, & ses compagnons seroient trouvés ou rencontrés, n'importe en quel lieu, il leur soit donné toute assistance, & procuré tous les moyens de revenir dans leur patrie, comme d'y pouvoir rapporter tout ce qui seroit en leur possession, l'Assemblée nationale prenant l'engagement d'indemniser & même de

récompenser, suivant l'importance du service, quiconque prêtera secours à ces navigateurs, pourra procurer de leurs nouvelles, ou ne feroit même qu'opérer la restitution à la France des papiers ou effets quelconques qui pourroient appartenir, ou avoir appartenu à leur expédition.

Décrète en outre, que le roi sera prié de faire armer un ou plusieurs bâtimens, sur lesquels seront embarqués des savans, des naturalistes, & des dessinateurs, & de donner aux commandans de l'expédition la double mission de rechercher M. de la Perouse, d'après les documens, instructions & ordres qui leur seront donnés, & de faire en même temps des recherches relatives aux sciences & au commerce, en prenant toutes les mesures pour rendre, indépendamment de la recherche de M. de la Perouse, ou même après l'avoir recouvré, ou s'être procuré de ses nouvelles, cette expédition utile & avantageuse à la navigation, à la géographie, au commerce, aux arts & aux sciences.

(*L'Assemblée nationale a adopté ce projet de décret.*)